

Appel à exposition de produits éco-conçus

Colloque Eco-conception



Le 07 février 2012 à St-Etienne



Le présent document constitue le cahier des charges de l'appel à projets « Exposition de produits éco-conçus » dans le cadre du colloque 2012 du Pôle éco-conception



Sommaire

1. Le contexte de l'appel à projets

2. L'appel à projets – L'exposition de produits éco-conçus

3. Les modalités d'organisation

Annexe

Annexe 1. Le dossier d'inscription

Contact

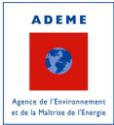
Pôle Eco-conception

Diarra KANE

Chargée d'affaires

Tél : 04 77 43 04 85

diarra.kane@eco-conception.fr



Colloque éco-conception 2012 En route vers l'innovation durable

1. Le contexte de l'appel à projets

Le Pôle national Eco-conception & Management du Cycle de Vie et ses partenaires organisent un colloque sur l'éco-conception, ses méthodes et ses facteurs clés de succès.

Cet évènement à caractère professionnel fera la promotion de l'éco-conception et de ses meilleures pratiques. C'est sa seconde édition, il permettra d'accueillir tous les industriels des différents secteurs d'activités confondus mais aussi les prescripteurs et les designers.

Il se déroulera le **7 Février 2012** au siège du groupe Casino à Saint Etienne. Durant cette journée se succéderont des plénières avec des interventions d'entreprises précurseurs, d'experts, d'acheteurs et également des cycles de tables rondes pour avoir une vue d'ensemble des outils, méthodes et techniques d'éco-conception et d'éco-socio-conception.

Des produits éco-conçus seront exposés afin de démontrer aux participants de façon concrète les atouts techniques et commerciaux d'un produits éco-conçu. Le présent appel à projets est réalisé, afin de sélectionner les produits de l'exposition.

Chacun des produits retenus sera **présenté le 7 Février 2012** lors du colloque éco-conception :

- ils seront exposés ;
- diffusés à travers un dossier de presse et valorisés par des films sur le site internet du Pôle Eco-conception www.eco-conception.fr
- les produits seront présentés dans une édition qui sera remise aux participants du colloque et ils seront promus sur la plateforme www.eco-conception.fr dans l'espace « cas concrets ».

Les candidats ainsi sélectionnés par le Pôle éco-conception & management du cycle de vie, auront une réelle opportunité de se valoriser auprès de clients potentiels et de bénéficier d'un réel retour d'image.

Contact

Pôle Eco-conception

Diarra KANE

Chargée d'affaires

Tél : 04 77 43 04 85

diarra.kane@eco-conception.fr



2. L'appel à projets : expositions de produits éco-conçus – Colloque Pôle Eco-conception

La thématique

Nous accueillerons lors du colloque dans l'espace d'exposition huit à dix produits éco-conçus.

Pour ce faire, nous lançons un appel à projets **Exposition de produits éco-conçus** auprès des entreprises, designers, bureaux d'étude, bureaux de conseils ou autres organismes sur le plan national. Le but est de montrer le travail réalisé sur un produit ou un service éco-conçu.

Les entreprises sélectionnées verront donc leur produit exposé dans le bâtiment dans le hall du siège Casino, en dialogue avec l'exposition sur l'épopée du groupe Casino et des produits éco-conçu du groupe. L'enjeu est de valoriser et de rendre visible le travail fait par les exposants et de présenter les démarches d'éco-conception qui ont permis d'aboutir à la conception de ces produits.

Les bénéficiaires

Toute entreprise peut participer à l'appel à projets. Deux possibilités sont proposées pour répondre à cet appel :

Cas n°1 : le projet est déposé par un prestataire de services (bureau d'étude, bureau de conseil, consultant individuel, designers, etc.) en accord avec l'entreprise pour laquelle ce prestataire a travaillé

Cas n°2 : le projet est directement déposé par l'entreprise.

Contact

Pôle Eco-conception

Diarra KANE

Chargée d'affaires

Tél : 04 77 43 04 85

diarra.kane@eco-conception.fr



La sélection

Envoi du dossier de candidature par voie électronique uniquement, avant le mercredi 07 décembre 2011 à l'adresse suivante :

diarra.kane@eco-conception.fr

Chaque dossier devra reprendre le modèle annexé.

Afin de procéder à la sélection finale des produits éco-conçus, un jury, composé de représentants du Pôle éco-conception, de la CCI de Saint-Étienne/Montbrison, du Conseil général de la Loire, de l'ADEME, du groupe Casino et d'experts, sera organisé du **début décembre 2011**, où chaque dossier sera examiné. Le jury retiendra au maximum dix projets.

Les dossiers de candidature seront pré-examinés par le Pôle éco-conception, avant le passage devant le jury. Durant cette analyse, des informations complémentaires pourront être demandées aux porteurs de projet.

Contact

Pôle Eco-conception

Diarra KANE

Chargée d'affaires

Tél : 04 77 43 04 85

diarra.kane@eco-conception.fr



L'éligibilité des projets – Les critères de sélection des projets

Les membres du jury examineront les candidatures selon les critères suivants :

- Preuve de l'avantage environnementale de leur solution ; (ACV, ESQCV)
- méthode employée pour éco-concevoir ;
- pertinence du produit au vue des enjeux du développement durable ;
- innovation du produit ;
- qualité esthétique, fonctionnelle et d'usage du produit ou du service ;
- effet de levier sur la compétitivité de l'entreprise ;
- motivations initiales des dirigeants ;

Toutes choses égales par ailleurs, l'intégration des aspects de design et/ou le soutien du réseau du Pôle Eco-conception ou de ses partenaires au projet (actions collectives, aides individuelles, etc.) ou encore l'intégration d'une dimension sociale seront appréciés.

Les produits étudiés devront être des produits ou services mis sur le marché. Nous accepterons également les projets bénéficiant déjà d'un prototype ayant montré ses preuves et entrant dans les caractéristiques précédemment énoncées.

Le droit de propriété et la communication

Les porteurs de projet autorisent le Pôle éco-conception à communiquer selon les modalités et les périmètres suivants :

- au démarrage du projet sur une présentation très synthétique : nom des partenaires, intitulé du projet et produit, objectifs.
- en cours de projet, lors du lancement des invitations du colloque Pôle éco-conception : une communication sous la forme d'un catalogue présentant la sélection des produits éco-conçus est également prévue et sera distribuée lors du colloque ;
- à l'issue du projet par une synthèse publique (bilan du colloque, analyse de l'apport de l'appel à projets, etc.) : site internet, magazine du colloque éco-conception.

Contact

Pôle Eco-conception

Diarra KANE

Chargée d'affaires

Tél : 04 77 43 04 85

diarra.kane@eco-conception.fr



3. Les modalités d'organisation

Les dates à retenir

- 07 novembre 2011 : lancement de l'appel à projets
- 07 décembre 2011 : date limite de dépôt des dossiers
- 12 au 14 décembre 2011 : jury de sélection des dossiers
- 15 décembre 2011 : envoi des réponses de la sélection du jury
- A partir du 5 janvier 2012, scénographie des expositions avec commissaire d'exposition
- 7 février 2012 : colloque Pôle éco-conception

Les modalités d'engagement

Les déposataires s'engagent à déposer les produits qui auront été sélectionnés et être présent lors de la séance plénière des produits sélectionnés. Et fournir tous les éléments afin de pouvoir communiquer sur le projet ou la démarche de l'entreprise.

Les modalités de dépôt des projets

Les pièces constitutives de l'appel à projet (dossier de candidature) peuvent être retirées auprès de Diarra KANE, chargée d'affaires au Pôle éco-conception.

Le dépôt des dossiers de candidature s'effectue à l'adresse suivante :

Pôle éco-conception

A l'attention de Diarra KANE
57 cours Fauriel
42024 SAINT-ETIENNE CEDEX 02

Par mail : diarra.kane@eco-conception.fr

Les renseignements peuvent être obtenus sur notre site internet : www.eco-conception.fr

Diarra KANE : Tél. 04 77 43 04 85 – E-mail : diarra.kane@eco-conception.fr

Contact

Pôle Eco-conception

Diarra KANE
Chargée d'affaires
Tél : 04 77 43 04 85
diarra.kane@eco-conception.fr